

Crapaud Rouge Infos

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2021

■ DOSSIER
TRÉVENEUC EN 4 SAISONS



C'EST L'ÉTÉ !



Un an déjà. La grave crise sanitaire que nous subissons, depuis l'apparition du COVID avec plus de 3 millions de morts, restera sans aucun doute dans nos mémoires comme l'un des événements majeurs de ce siècle. Il est à espérer que cette pandémie nous fasse réfléchir sur nos habitudes dans nos achats au quotidien, mais également sur la dépendance de notre pays sur la production de médicaments par exemple, ou tout simplement sur notre approvisionnement en matières premières essentielles.

Les codes ont changé. Nos priorités d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui. Il faut croire qu'un retour à la normale avec l'efficacité de la vaccination ne nous fasse pas oublier trop vite cette situation si particulière. Nous risquerions de le payer très cher.

Un an déjà ! Les travaux prévus dans notre programme électoral sont en cours pour certains et en phase études pour d'autres. Vous en trouverez le détail en pages intérieures.

Mais nous avons aussi besoin de sortir de cette pesante solitude quotidienne. C'est pourquoi sous réserve d'une situation sanitaire apaisée et par conséquent d'un déconfinement durable, nous envisageons comme l'année dernière une série d'animations estivales pour la plupart en collaboration avec notre comité des fêtes. Les commerçants, aussi, attendent un rapide retour à la normale. Certains ne s'en remettront malheureusement pas.

Notre conseil municipal est au travail ! Et ce, depuis le 1^{er} jour de son installation. Mais bien évidemment, nous acceptons tous les conseils avisés des Tréveneucis(es) et des Tréveneucis(es) pour peu que nous en soyons informés directement et qu'ils soient réalisables techniquement et financièrement.

Nous ne pouvons travailler que dans un esprit de compréhension, de tolérance et de solidarité.

Je vous souhaite un bel été à tous.

Pour le conseil municipal :
Le Maire, Marcel SERANDOUR

Directeur de la publication : Marcel Serandour
Rédaction, conception et réalisation : Sandrina Mendes, RoudennGrafik
Crédit photo : Mairie de Tréveneuc, Rachel André, Jean François Héraud, Linda Le Berre, Arnaud Le Lièvre
Impression : RoudennGrafik

S O M M A I R E

- EDITO DU MAIRE2
- CA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS3
- VIE MUNICIPALE 4-9
- INFO COVID 10-11
- DOSSIER 12-13
- À VENIR 14-16
- NOUVELLE ASSOCIATION 17
- QUOI DE NEUF À L'AGGLO ? 18-21
- VIE QUOTIDIENNE 21-23
- PROGRAMME DES FESTIVITÉS24



LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Lié à un contexte sanitaire compliqué, la cérémonie du 11 novembre a eu lieu en petit comité sur la place du bourg, devant le monument aux morts.

Un moment solennel qu'il était important de marquer malgré la situation actuelle.



LE MARCHÉ DE NOËL

Grâce au travail d'Elisabeth et David Brassier, les tenants du Touseg Ru, un marché de Noël a pu se tenir cette année. Avec des commerçants qui ont joué le jeu, une jolie animation qui a donné un peu de baume au cœur pendant les fêtes, en respectant les consignes sanitaires.

TRAVAUX RUE DU BOCAGE

Comme prévu les travaux de réfection pour l'eau, l'assainissement de la rue du Bocage de Kerlan, Mauretour sont déjà bien avancés. La rue du Bocage est terminée depuis la mi-avril, ceux de la rue de Kerlan également avec la rue de Kerdrapé.

Suivront le déplacement du réseau d'eau potable dans la rue des Clêtres et de celui de Kerihouet. Puis le renouvellement des canalisations des impasses, des rues Kerihouet, de la Froideville et des Beschamps.

Toutes ces canalisations ne sont plus sécurisées en terme de fuite de réseau et peuvent impacter le rendement de notre réseau.

Enfin, pour terminer le réseau d'eau potable de Mauretour sera renouvelé et la réfection du réseau d'eaux usées également. Ces importants travaux mobilisent un budget important de 1 300 000 € aujourd'hui supportés par les 32 communes de l'agglomération.

A l'évidence, nous n'aurions jamais pu réaliser seul ces travaux, et pour le coup la solidarité dans les investissements porte ses fruits.

C'était également le cas dans le cadre de la mise en place de la station de relevage des Dalliot's avant l'été dernier, soit en tout début de mandat pour un montant de 282.000 €. En quelque sorte tous pour un et un pour tous ! L'ensemble de ces travaux va aussi nous permettre de sécuriser la qualité des eaux de baignades de la plage de saint Marc.

Pour rappel la majeure partie de nos eaux usées est dirigée vers la station de saint Quay Portrieux, propriété de l'agglomération. Cette nouvelle station en cours de finition ne peut correctement fonctionner qu'avec des eaux usées dépourvues d'eaux parasites entrant dans les réseaux.

C'est par la même occasion, avec l'ensemble de ces travaux, l'assurance de pouvoir délivrer de nouveaux permis de construire, ce qui à ce jour semble être remis en cause par l'administration tant que l'ensemble n'est pas terminés ! Le respect de l'environnement doit être sans équivoque et primordial sur l'ensemble du territoire et sans aucune concession sur nos communes côtières.

Marcel Serandour

PROJET KERVALO

Comme annoncé dans notre programme électoral, le projet kervalo avance tout à fait normalement. Après l'achat du site nous avons terminé la phase démolition des hangars et diverses installations présentes dans le strict respect du cahier des charges qu'implique ce genre de travaux. Pour rappel nous avons bénéficié d'une subvention égale à 50% du montant des travaux de démolition par le conseil départemental dans le cadre du plan de relance.

Ainsi nous allons entrer dans la phase étude de cet important projet. Qui bien évidemment nécessite une ingénierie à la compétence affirmée. Pour ce faire, lors du conseil municipal, nous avons mandaté les services de SBAA pour nous accompagner dans le cadre d'une convention d'assistance maîtrise d'ouvrage tout au long de ce projet.





Et n'oublions pas non plus les nombreux nouveaux habitants à qui nous nous devons d'offrir un minimum d'équipements accessibles à tous pour une commune côtière agréable et reconnue dynamique comme la nôtre. Cependant, nous avons parfaitement conscience qu'un projet comme celui-là interroge la population et plus précisément les riverains. Bien évidemment, lorsque les premières esquisses seront disponibles nous ne manquerons pas de passer par la phase présentation, échanges, et concertations avec l'ensemble de la population.

Mais vous comprendrez aisément qu'un projet de cette dimension ne se réalise pas d'un coup de baguette magique. Des réunions publiques seront organisées pour entendre les questionnements et les propositions des habitants. Nous serons à l'écoute.

LE PROJET, POUR RAPPEL COMPORTE 4 VOLETS :

- 1 Le complexe intergénérationnel : un espace raisonné pour y créer des moments culturels, accueillir des associations diverses et variées, accueillir aussi des moments de vie. Le tout réfléchi dans un souci de confort pour les riverains et d'harmonisation avec le centre bourg.
- 2 L'espace de loisirs dédié à la jeunesse, aux boulistes par la création d'une aire de jeu durable.
- 3 La création d'un espace d'habitats communal qui devra respecter l'environnement immédiat, tant dans son architecture que par sa proximité avec le centre bourg.
- 4 l'aspect reconfiguration de circulation et de stationnement de la rue de Kervalo et de la rue du Bocage tant d'un point de vue tranquillité que de sécurité.



Ce projet est aussi bien évidemment un pari sur l'avenir pour notre commune, car même si le repli sur soi était de mise ces derniers mois, nos nombreuses associations sont avant tout un atout et ont besoin de perspectives pour s'exprimer dans un cadre accueillant.



KERVAL

LA GESTION DES DÉCHETS EN PLEINE TRANSITION

En 2015, était promulguée la fameuse loi dite « de transition énergétique pour la croissance verte ». Sur le volet déchets ménagers, celle-ci, introduisait des objectifs très ambitieux :

- Réduire de 10 % les déchets ménagers (2020) ;
- Réduire de 50 % les déchets admis en installations de stockage (2025) ;
- Porter à 65 % les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique (2025) ;

Ces dernières années, afin de se conformer à ces objectifs, tout un arsenal de mesures est venu consolider cette ambition en posant des obligations et diverses contraintes techniques et fiscales aux acteurs locaux de la gestion des déchets ménagers à savoir les intercommunalités. On pense notamment ici à :

- L'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques, qui doit être déployée sur l'ensemble du territoire français pour 2022,
- L'obligation, en 2023, de proposer à chaque foyer, une solution de collecte séparée des déchets organiques qui sont, aujourd'hui, collectés dans la poubelle d'ordures ménagères,
- L'augmentation des taux de taxes appliqués aux déchets ayant pour destination l'enfouissement (TGAP : taxe générale sur les activités pol-

luantes) ou l'incinération sans valorisation énergétique (de 12 €/t en 2018 à 65 €/t en 2025),

- La baisse des quotas annuels de tonnages autorisés en enfouissement.

L'ensemble de ces mesures, à l'évidence, vertueuses et nécessaires pour réduire l'impact carbone de l'activité de traitement des déchets n'en demeure pas moins très lourde financièrement pour les collectivités en charge de cette gestion (collecte + traitement) qui voient leur budget exploser de l'ordre de 20 à 30% ces deux dernières années alors même

que nous sommes encore au milieu du gué... notamment pour celles qui étaient très dépendantes des solutions d'enfouissement.

Face à ces enjeux et en anticipation de la situation actuelle, le syndicat Kerval Centre Armor a, depuis plusieurs années, engagé une politique volontariste afin de limiter les impacts financiers significatifs attendus. Pour ce faire, la structure, en accord avec ses 5 intercommunalités, a investi massivement (30 millions d'euros entre 2014 et 2017) dans deux outils industriels de tri/valorisation des déchets ménagers, à savoir :

Kerval Centre Armor, qui sommes-nous ?

Kerval Centre Armor est le syndicat public en charge de la valorisation des déchets ménagers de la zone centrale des Côtes d'Armor. À ce titre, la structure prend en charge le traitement de plus de 220 000 t/an de déchets provenant des flux collectés par les 5 intercommunalités membres : ordures ménagères, tri sélectif et flux issus des déchèteries.

Pour ce faire, Kerval dispose en propre de 4 outils industriels de valorisation ainsi qu'un petit site d'enfouissement, présentés sur la carte ci-dessous.

Unité de Valorisation Organique de Lantec
 Capacité : 100 000 t/an
 Investissement : 10 M€ (2014)
 Capacité : 100 000 t/an
 Investissement : 10 M€ (2014)

Unité de Valorisation Énergétique de Lamballe Armor
 Capacité : 100 000 t/an
 Investissement : 10 M€ (2014)
 Capacité : 100 000 t/an
 Investissement : 10 M€ (2014)

Centre de tri et de valorisation matière de Ploufragan
 Capacité : 100 000 t/an
 Investissement : 10 M€ (2014)
 Capacité : 100 000 t/an
 Investissement : 10 M€ (2014)

Centre de tri et valorisation matière & énergie de Ploufragan
 Capacité : 100 000 t/an
 Investissement : 10 M€ (2014)
 Capacité : 100 000 t/an
 Investissement : 10 M€ (2014)

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Lantec
 Capacité : 100 000 t/an
 Investissement : 10 M€ (2014)
 Capacité : 100 000 t/an
 Investissement : 10 M€ (2014)

Intercommunalités membres :
 - Lamballe Armor
 - Lamballe Trégar et Trégar
 - Lantec
 - Ploufragan
 - Lamballe Communauté Bretagne Centre



- Le centre de tri de collecte sélective, GENERIS, qui accepte les extensions de consignes de tri des emballages plastiques depuis 2014,
- L'unité de tri-valorisation des déchets résiduels, Ti Valo, qui accueille les tonnages qui partaient jusqu'en 2017 en enfouissement direct. Via du tri et la production de combustibles, cet outil industriel a permis de réduire de plus de 60% notre dépendance à l'enfouissement.

Certes, les montants d'investissements induits par la mise en place de tels équipements techniques ainsi

que les coûts de fonctionnement de ces deux installations qui emploient plus de 100 salariés, sont importants et coûteux pour les finances locales, mais ils permettent d'anticiper l'avenir avec sérénité et amortir l'impact de ces mesures gouvernementales.

Toutefois, ce n'est pas fini. Ces prochaines années, l'adaptation de nos équipements publics pour se conformer à l'application de nouvelles normes (par ex : traitement maximisé des fumées issues de l'incinération, qualité des composts produits) et la réduction toujours plus significative

de notre dépendance à l'enfouissement, nécessiteront de nouveaux investissements. A défaut, le territoire se devra de recourir à de la prestation de traitement des déchets ménagers avec des opérateurs privés disposant de solutions d'élimination, mais sans aucune garantie sur la maîtrise des coûts induits.

Qu'on se le dise, la facture « déchet » des ménages va augmenter mais il en va ainsi de toute activité économique qui se donne pour objectif une mutation vers un modèle plus écologiquement acceptable.

Le volet déchetterie

La déchetterie, 50% des déchets ménagers produits

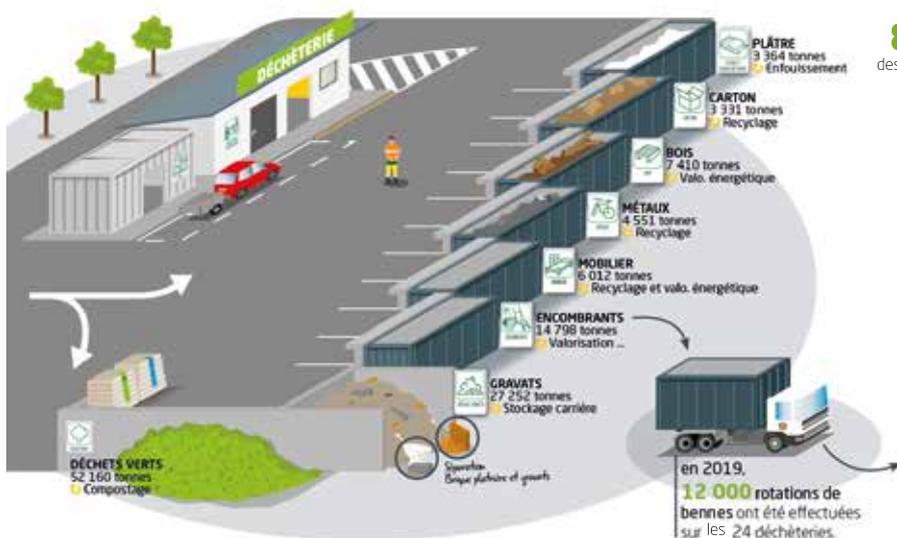
Compétence partagée entre Saint-Brieuc Agglomération et Kerval



Propriétaire de la déchetterie en exploitation directe par les agents de la collectivité.



En charge des enlèvements des bennes et du traitement des principaux flux de déchets collectés.



Kerval, en quelques chiffres



Jusqu'en 2017, la totalité des encombrants collectés sur les déchèteries du territoire partait en enfouissement.

Depuis maintenant 4 ans, les 15 000 t d'encombrants produits annuellement sont triés sur notre centre de tri Ti Valo. Ce site, dernière génération, nous permet de réduire de 3/4 les quantités enfouis.

Dorénavant, ces déchets sont valorisés sous forme de matières recyclables ou de combustibles.





MON TOUTOU

Mais non voyons mon chien n'est pas méchant ! Mais enfin ! Pourquoi vous l'agressez ? Il ne vous a rien fait ! Et pour le coup c'est vrai. Il est en effet très rare qu'un chien morde son maître.

Mais lorsque ça arrive, c'est dramatique car c'est la mort assurée dans certains cas. Ce genre d'événement a par ailleurs fait la une des médias très récemment. Ainsi notre commune n'échappe pas à ce genre de situation moins dramatique mais malgré tout relativement inquiétante.

Nous sommes de plus en plus interpellés en mairie par ce problème. Mais ce qui est le plus inquiétant, c'est qu'à chaque fois les propriétaires nient l'évidence. Et ben voyons ! C'est le cycliste qui passe trop près du chien ou de la maison des propriétaires.

C'est le piéton qui passe trop souvent au même endroit ! « *Il n'a qu'à changer de circuit celui là.* » C'est pourtant le genre de situation que nous rencontrons de plus en plus souvent et qui nous sont signalés en mairie. Alors soyons un peu sérieux, n'attendons pas qu'un drame survienne dans notre commune, il y a un relâchement sur ce sujet.

Durant cette période de COVID, notre ami le chien nous a souvent servi de prétexte pour prendre l'air en nous accompagnant sur nos routes ou nos sentiers de randonnées et pour le coup nous en avons bien besoin. Mais des règles de bon voisinage existent également, la tenue en laisse sur les circuits de grandes fréquentations est obligatoire. La divagation est bien entendu interdite et sanctionnable. Les règles sanitaires aussi, avec l'interdiction des chiens sur les plages surtout en été.

Pensez à la qualité des eaux de baignades mais également à la propreté des sentiers de randonnées. Et n'oubliez pas les agents qui n'en peuvent plus de revenir de leurs chantiers de tontes des pelouses communales avec des vêtements tellement souillés d'excréments. Il y a pourtant tous les équipements nécessaires aujourd'hui pour éviter ce genre de situation : des sacs à déjection sont à votre disposition gratuitement en mairie et au Touseg Ru. Nous comptons sur vous pour respecter ces règles et par la même occasion notre environnement.

Alors belles randonnées à tous en compagnie de notre ami toutou.

Marcel Sérandour

MAISON FRANCE SERVICE

Depuis peu, à Binic-Etables sur mer c'est ouvert une maison France Services. Le but est d'accompagner les habitants du sud goelo dans les démarches administratives sur rendez-vous. Des ordinateurs en libre accès sont également disponibles pour effectuer des démarches en ligne.



D'autre part, un juriste va tenir une permanence mensuelle au sein de l'Espace France Services. Il est impératif de prendre RDV au 02 96 70 64 18. Sa mission est de délivrer une information juridique de premier niveau en matière de droit civil, droit de la famille, droit des étrangers... Celles-ci viennent en complément des permanences réalisées par le conciliateur de justice.

JARDINS PARTAGÉS

Les jardins partagés qui se situent dans la vallée du Kerpont sont opérationnels. Vous y trouvez un espace convivial, avec l'aménagement par les services techniques municipaux de toilettes sèches pour plus de praticité. Il reste des lots en attente de leur jardinier.

N'hésitez pas à contacter l'association des jardins partagés.

POINT VACCINATION

Vous trouverez ci joint le tableau pour l'éligibilité à la vaccination ainsi que les différents centres des côtes d'Armor avec les coordonnées pour les inscriptions.

Côtes d'Armor					
Ville	Adresse	Jours et heures d'ouverture	Rendez-vous par téléphone	Rendez-vous par internet	Date d'ouverture
Centres de vaccination pour les professionnels des secteurs de la santé et du médico-social					
Dinan	Centre des congrès Rue Victor Basch 22100 DINAN	Lundi au vendredi : 9h 17h30 Samdei 9h 12h	02 57 18 00 60	https://partners.doctolib.fr/centre-depistage-covid/saint-malo-et-dinan/gh-rance-emmaude-vaccination-covid?pid=practice-164881&enable_cookies_consent=1	Ouvert
Guingamp	Centre hospitalier (centre de santé) 17 rue de l'Armor 22200 GUINGAMP	Lundi au vendredi : 9h30 à 16h30	02 57 18 00 60		Ouvert
Lannion	Centre hospitalier de Lannion-Trestel Etage 3 bloc hôpital Rue Kergomar 22300 LANNION	Lundi, mardi : 9h45-12h30 Mercredi, jeudi, vendredi : 9h00-12h30 / 13h30-17h30		https://vaccination-covid.keldoc.com/maladies-infectieuses/lannion-22300/equipe-d-infectiologie?agenda=51159&motive=81356&category=-1&cabinet=16654	Ouvert
Paimpol	Centre hospitalier 36 chemin de Kerpuns 22500 PAIMPOL	Lundi au vendredi : 9h30 à 17h30		https://vaccination-covid.keldoc.com/maladies-infectieuses/paimpol-22500/equipe-d-infectiologie-2?cabinet=16557	Ouvert
Saint-Brieuc	Centre hospitalier service de santé au travail (SST) 10 rue Marcel Proust 22000 ST-BRIEUC	Lundi au samedi : 9h30-16h30		https://vaccination-covid.keldoc.com/maladies-infectieuses/st-brieuc-22000/service-de-sante-au-travail?category=-1&cabinet=16544	Ouvert
Centre de vaccination pour le grand public					
Dinan	Centre des congrès Rue Victor Basch 22100 DINAN	Mardi au vendredi : 9h00-13h00 / 14h00-18h00	02 57 18 00 60	https://partners.doctolib.fr/centre-depistage-covid/saint-malo-et-dinan/gh-rance-emmaude-vaccination-covid?pid=practice-164881&enable_cookies_consent=1	Ouvert
Guingamp	Centre social Rue Hyacinthe Cheval 22200 GUINGAMP	Lundi au vendredi : 9h00-13h00 / 13h30-17h30 Samedi : 9h00-13h00	02 57 18 00 60	https://vaccination-covid.keldoc.com/centre-municipal-de-sante/guingamp-22200/guingamp/centre-de-vaccination-guingamp-centre-social-guingamp	Ouvert
Lamballe	Salle municipale Pierre Lanoë 6 Rue Mouexigne 22400 LAMBALLE	Du lundi au vendredi 9h-13h puis 13h30-17h30 Samedi 9h-13h	02 57 18 00 60	https://vaccination-covid.keldoc.com/maison-de-sante/lamballe-22400/lamballe/centre-de-vaccination-lamballe-salle-municipale-lamballe	Ouvert
Lannion	Salle des ursulines Place des patriotes 22300 LANNION	Lundi au vendredi : 9h00-13h00 / 13h30-17h30 Samedi : 9h00-13h00	02 57 18 00 60	https://vaccination-covid.keldoc.com/centre-municipal-de-sante/lannion-22300/centre-de-vaccination-de-lannion/centre-de-vaccination-de-lannion-salle-des-ursulines	Ouvert
Lanvollon	Salle Armor Argoat Rue du trégor 22 290 LANVOLLON	Jeudi et vendredi 9h-13h puis 13h30-17h30	02 57 18 00 60	https://www.keldoc.com/cabinet-medical/lanvollon-22290/ville-de-lanvollon/centre-de-vaccination-de-la-ville-de-lanvollon	Ouvert
Loudéac	Foyer municipal 34 rue de Moncontour 22600 LOUDEAC	Lundi au vendredi : 9h30-12h30 / 13h30-17h30 samedi : 9h30-13h30	02 57 18 00 60	https://vaccination-covid.keldoc.com/centre-municipal-de-sante/loudeac-22600/centre-de-vaccination-loudeac-foyer-municipal	Ouvert
Paimpol	Gymnase K2 18 Voie Communale Hent Kervig 22 500 PAIMPOL	lundi au samedi midi 9h-13h 13h30 - 17h30 samedi matin 9h-13h	02 57 18 00 60	https://www.keldoc.com/vaccination-covid-19/paimpol	Ouvert
St-Brieuc Brezillet	16 Rue Pierre Coubertin 22000 ST-BRIEUC	Lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 Samedi : 8h30-12h30	02 57 18 00 60	https://www.keldoc.com/centre-municipal-de-sante/st-brieuc-22000/roben-saint-brieuc/centre-de-vaccination-de-roben-saint-brieuc?category=-1&cabinet=16618&specialty=144	Ouvert
St-Brieuc Brezillet	16 Rue Pierre Coubertin 22000 ST-BRIEUC	dimanche 2 mai 9H-17H20, dimanche 9 mai 13H-17H20 puis à partir du 10 mai avec les horaires de Brezillet 1	02 57 18 00 60	https://www.keldoc.com/centre-municipal-de-sante/st-brieuc-22000/centre-de-vaccination-saint-brieuc-palais-des-congres-et-des-expositions-de-la-baie-de-saint-brieuc-brezillet-2?category=-1&cabinet=25867&specialty=496	Prochainement 02/05/2021Affiché
Rostrenen	Salle des fêtes 9 plasenn bourkh kozh 22 110 ROSTRENEEN	Mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30	02 57 18 00 60	https://vaccination-covid.keldoc.com/cabinet-medical/rostrenen-22110/salle-des-fetes-rostrenen/centre-de-vaccination-de-la-salle-des-fetes-rostrenen	Ouvert



accin COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

* Liste et modalités sur solidarite-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

Mon âge	Ma situation	Janssen ou AstraZeneca	Moderna	Pfizer-BioNTech
0 à 11 ans inclus		→ Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner		
12 à 17 ans inclus	Quelle que soit ma situation			✓ • Centre de vaccination • Mon lieu de soin.
18 à 54 ans inclus	Quelle que soit ma situation		✓ • Mon lieu de soin • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Centre de vaccination (2 ^{ème} dose uniquement)	✓ • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
55 ans et plus	Quelle que soit ma situation	✓ • Mon lieu de soin • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • A domicile	✓ • Mon lieu de soin • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Centre de vaccination (2 ^{ème} dose uniquement)	✓ • Centre de vaccination • Mon lieu de soin

N.B. :

- Les personnes ayant déjà eu la Covid-19 ne reçoivent qu'une seule injection, sur la base d'un justificatif (test PCR ou résultat de sérologie positif de plus de 2 mois).
- La vaccination des femmes enceintes est recommandée à partir du 2^{ème} trimestre.

RECYCLAGE DE MASQUES



Un box de récupération des masques chirurgicaux est à votre disposition en mairie, destiné à leur recyclage.
Ne les jetez plus !

BARRIQUES les
Bar à bière sur pattes Cave à vin

Zone de Kertugal - 22410 Saint-Quay-Portrieux

ARTISAN Peintre

Peinture-Décoration
Revetement de sols à murs
Parquet flottant
Ravalement
Isolation Thermique Extérieure
Béton ciré
Décoration intérieure à la chaux
Petits Aménagements

Jacky ROUXEL
23, rue de la Grange
22190 PLERIN
02 96 74 57 68 / 06 33 43 83 92
E-mail : jackyrouxel@slr.fr

Pôle Auto Services Les DALLIOTS

www.lesdalliot.fr

Z.A. Les Dalliot
15, Rue de la HORVAIS
22410 TREVENEUC
02 96 70 94 66

LES QUATRE SAISONS PAR TREVENEUC

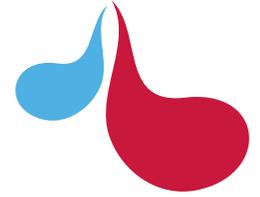
Les quatre saisons de Vivaldi... A coup sur la composition la plus connue de Vivaldi. Saviez-vous qu'il en existe plus de 1000 versions ? Jazz, Rock,....

Ces quelques mois ont permis de découvrir Tréveneuc sous les quatres saisons. Alors vous pouvez mettre l'original ou une autre version de ces quatre concertti pour regarder ce petit dossier photo, pour vous évader dans votre commune.

A vous de jouer pour retrouver tous les points de prises de vue.



Merci à nos photographes :
Jean François Héraud,
Rachel André,
Linda Le berre.



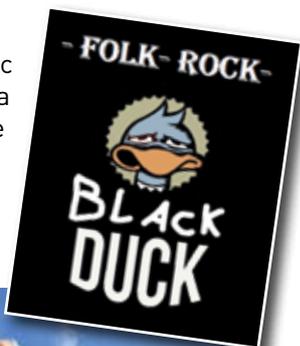


À VENIR

CA VA SE PASSER CHEZ NOUS...

18 JUIN : CONCERT ROCK MARTINS + BLACK DUCK

Un moment convivial avec de la bonne musique aura lieu le 18 juin à partir de 18h15 sur la place du bourg. Le Touseg Ru et un food truck assureront la restauration.



26 JUIN : CONCERT SAXO PAR OPEN MUSIC À L'ÉGLISE DE TRÉVENEUC

A 20h, vous pourrez venir écouter un beau concert avec l'acoustique propre à notre église. Frissons presque garantis.



27 JUIN : PASSAGE DU TOUR DE FRANCE



L'étape partira de Perros-Guirec, fera le tour de la Côte de Granit Rose puis prendra la direction de Paimpol en passant par la Côte d'Ajoncs et Tréguier. À Paimpol, cap vers Saint-Brieuc par la Côte du Goëlo (Plouha, Tréveneuc, Saint-Quay-Portrieux et Binic-Étables). Puis le peloton se dirigera vers Mûr-de-Bretagne à Guerlédan pour une double ascension de l'Alpe d'Huez breton.



L'heure de passage sur notre secteur sera aux alentours de 13h30 pour la caravane.

04 JUILLET : VIDE GRENIER

La société de chasse organise comme chaque année son vide grenier. Victime de son succès, ne traîner pas trop pour réserver votre emplacement. **Inscription au 06 81 19 00 11**





17 JUILLET :
LES ESTIVALES
SPORT ET NATURE
DE TREVENEUC

avec le Run & Bike de Tréveneuc Une nouvelle manifestation aura lieu sur le site de Port Goret. En partenariat avec la nouvelle association Run&Bike de Tréveneuc, des courses à pied associées à des courses de VTT dont les fonds seront reversés à la ligue contre le cancer.



En lien avec cette manifestation, la commune animera le site avec un concert à 19h : les Greenings. Vous trouverez aussi du maquillage pour les enfants, des food-trucks, un sculpteur de ballons. Le tout associé au panorama magnifique du site de Port Goret.

30 JUILLET :
CONCERT AVIS DE GRAND FRAIS

Une nouvelle fois, retrouvons avis de grand frais sur la place du bourg. Un concert aux sons iodés des marins en association avec le comité des fêtes qui s'occupera des moules-frites.

Que dire ? un bon concert, un bon repas, un bon moment assuré.



25 JUILLET :
LE PARDON DE SAINTE ANNE

Les amis de la Chapelle nous proposent de nous retrouver pour le traditionnel pardon de Sainte Anne sur le site de Saint Marc. Cette fête est importante pour la commune car elle nous ramène à notre histoire.



02 AOUT :
CONCERT PAR DUO ARRIN
CHAPELLE SAINT MARC

Un concert mêlant flûtes, guitares et chants aura lieu à 20h30 dans la chapelle. Un lieu d'exception qui peut permettre de passer un moment d'exception



À VENIR

CA VA SE PASSER CHEZ NOUS...

DU 25 AU 29 AOUT : JAZZ O CHÂTEAU

Bonne nouvelle : il y aura un festival Jazz Ô Château en 2021. Initialement programmé le week-end du 1^{er} mai, nous avons décidé de le décaler au dernier week-end du mois d'août. Donc, rendez-vous à tous les amateurs de jazz pour cette 6^e édition, qui vous proposera comme d'habitude des concerts gratuits et payants, ainsi que d'autres animations, du 25 au 29 août prochain à Etables-sur-Mer, Saint-Quay-Portrieux et bien sûr à Tréveneuc. Au menu deux soirées-concerts payantes au château de Pommorio le vendredi 27 août (où nous accueillerons le trio de Yannic Seddiki et le quintet Comète. Samedi soir, ce sera au tour de trio lyonnais Føhn et du sextet Alula. Et comme la journée « Jazz en famille » avait rencontré le succès il y a deux ans, nous la rééditons le dimanche 29 août, avec concert et animations gratuites sur la place du Bourg et au château de Pommorio. L'association Quand le Jazz est Là vous donne rendez-vous sur le site internet du festival : jazzochateau.fr Pour découvrir dans les prochaines semaines l'intégralité des concerts et des animations. A bientôt ! Quand le Jazz est Là...



EXPOSITION DE L'ATELIER

Tréveneuc Le 25 et 26 septembre, vous pourrez retrouver dans la salle des loisirs, les œuvres des membres de l'atelier. Toujours un beau moment où grâce à ces artistes, on s'évade sans bouger de Tréveneuc.

VIDE GRENIER

Vous retrouverez la deuxième édition de l'année le dimanche 26 septembre. Si jamais vous n'avez pas eu de place en juillet, vous avez une deuxième chance.

Inscriptions au 06.81.19.00.11

FIL ROUGE SUR TOUT L'ÉTÉ : ZUMBA PLACE DU BOURG



Grâce à l'association Quino C'sports, retrouvez à partir du jeudi 15 juillet sur la place du bourg une animation zumba tous niveaux, tous les mardis et jeudis à 18h30 et ceci jusqu'au 26 août inclus. Cette animation est gratuite et ouverte à tous.

VISITES DE LA CHAPELLE SAINT MARC

Ouverture au public de la chapelle à partir du 25 juin jusqu'au 15 septembre, tous les mercredis et vendredis, à partir de 13h30 jusqu'à 18h. Le masque reste obligatoire à l'intérieur de la chapelle.

PLOUHA
02 96 20 20 72

TRÉVENEUC
06 60 25 04 23

- Neuf & Rénovation
- Petit terrassement
- Pierre & joint de pierre

ZAE des Istandais - Rue de la Roche Garde
22680 Etables-sur-Mer
Tél. 02 96 70 31 96 | Fax 02 96 70 53 68
s.demoy@microbreizh.fr | www.microbreizh.com



NOUVELLE ASSOCIATION : RUN AND BIKE TRÉVENEUC



Une nouvelle Association à TRÉVENEUC... L'Association RUN & BIKE !!!!

Pour la ligue contre le cancer, venez vous joindre à nous le 17 juillet 2021, à TRÉVENEUC (Port Goret)... une belle journée festive et sportive en perspective...

Pour les sportifs aguerris mais aussi et surtout pour tous ceux qui souhaitent partager un bon moment... ensemble enfin !!!

Différentes épreuves (chronométrées ou non) vous seront proposées !

Mais je vais commencer vous présenter les membres de RUN & BIKE ! Alain, Hélène, Solène, Jean-François, Pierrot, Alexandrine, Eric, Maxime et Barbara !

Les épreuves ????

L'embarras du choix, seul, avec des copains ou en famille :

- Chronométrés: Trail 5 km, 10 km, 20 km ou Combi Trail 10 + VTT 20 km et Combi Trail 20 + VTT 20 km
- Non chronométrés : Rando VTT 20 km et Rando pédestre 10 km, sans oublier les plus jeunes ! Kinder Trail 600m, 1200m et 2000 m.

Les inscriptions sont ouvertes :

Inscription sur le site de NEXTRUN www.nextrun.fr



<https://runandbike.fr>

info@runandbike.fr
06 71 76 72 96

inscriptions@runandbike.fr

2 place du bourg
22410 Tréveneuc

2 place du bourg
22410 Tréveneuc

Inscriptions à partir du 24 avril sur

NEXTRUN

<https://www.nextrun.fr/>

Lors du prochain bulletin, nous présenterons une autre association récemment installée à Tréveneuc et que nous présentera ses projets pour cet automne.



PLUI

UNE DÉMARCHÉ CONCERTÉE & UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DURABLE 2021-2024

Le PLUI traduit le **projet d'aménagement et de développement durables** du territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour les 10 à 15 prochaines années. Ce document **réglemente le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée, et garantit la cohérence et la complémentarité du développement de chaque commune de l'agglomération briochine.**

Les grandes orientations du PLUI se sont construites après plusieurs étapes de diagnostic et de concertation et sont développées dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). A terme, le PLUI fixera les **règles d'urbanisme qui s'imposent à tous, communes, parti-culier, entrepreneur, agriculteur, étudiant, touriste...**

Dans le PLUI, l'aménagement des centres-villes et centres-bourgs est une priorité. C'est dans ces lieux que les équipements, les commerces de proximité, les logements seront, de préférence, implantés. En parallèle, les espaces publics devront donner plus de place aux déplacements doux. L'idée est de créer une «synergie» qui bénéficie à tous. Plus la densité de population sera impor-

tante près des commerces, mieux ils fonctionneront. La **loi ALUR** (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) facilite l'élaboration du PLUI grâce au transfert automatique de la compétence PLU aux EPCI (Etablissement Public de Coopération Inter-communale telle que Saint-Brieuc Armor Agglomération) depuis le 27 mars 2017 (sauf vote contraire des élus). Cette mesure a pour objectif de favoriser les réflexions et la coordination de l'aménagement du territoire à une échelle intercommunale tout en conservant l'implication communale dans son élaboration.

Contribuez à la concertation par le biais d'observations, de questions ou de sollicitations | Concertation de 2021 à 2023... suivie d'une enquête publique d'un mois... et approbation prévue en 2024.

- par e-mail : concertation.plui@sbaa.fr
- par courrier : M. Le Président, Saint-Brieuc Armor Agglomération, Service urbanisme-ADS, 5 rue du 71^e RI - CS 54403 - 22044 Saint-Brieuc cedex 2
- sur l'un des registres de concertation disponibles au siège de l'agglomération ou dans les pôles de proximité (Quintin, Ploelec-L'Hermitage, Binic-Etables-sur-Mer).

Consultez tous les documents en ligne sur le site internet :

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/comprendre-lagglomeration/les-grands-projets/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>



**DOMAINE DE
CHAINTRE**

Sylvain Luneau
VIGNERON - ŒNOLOGUE

Chaintre - 44 330 Mouzillon
02 40 36 31 16
06 45 11 74 41
sylvain.luneau@orange.fr

*Muscadet Sèvre et Maine sur l'île
Chardonnay - Sauvignon
Vins de Pays rosés et rouges
Méthode traditionnelle*

VINS DU
Val de Loire



**SYLVAIN
TONNELLIER**

| DÉMOLITION
| ASSAINISSEMENT
| TERRASSEMENT

ALLÉE EN GROU

39, rue de Kercadoret
22410 TRÉVENEUC

TEL. 02 96 70 59 83
06 61 75 38 39



**Menuiserie
Serge
Brotons**

MENUISERIE - CHARPENTE

Z.A. Les Dalliots
TREVENEUC

02 96 70 54 01

Neuf & Rénovation
AGENCEMENTS
MOBILIER
SUR MESURE
PLACOPLÂTRE
FENÊTRE
Bois Alu PVC

Plus de 700 habitants et usagers du Pays de Saint-Brieuc ont répondu à l'enquête lancée par le SCOT du pays de Saint-Brieuc

Modifier ses habitudes de consommation pour maintenir les services et les commerces de proximité, limiter l'usage de la voiture individuelle, adapter son logement pour répondre aux enjeux de maîtrise de la consommation énergétique... Plus de 80% des sondés se disent prêts à changer leurs habitudes pour préserver l'environnement et leur qualité de vie.

Rien d'étonnant à cela. Les résultats de l'enquête « population » nous le montrent et mettent en évidence les thématiques sur lesquelles les citoyens du Pays de Saint-Brieuc souhaitent que le SCOT agisse :

- l'intégration des priorités environnementales
- une mobilité repensée et moins dépendante de l'automobile
- la revalorisation et la reconquête des centres-bourgs et des centres-villes

Pour découvrir en détail les résultats de cette enquête, rendez-vous sur le site internet du Pays de Saint-Brieuc : www.pays-de-sa

Pourquoi une enquête auprès des habitants ?

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Saint-Brieuc, un questionnaire a été mis en ligne de février à octobre 2020 afin d'alimenter le diagnostic territorial, première grande étape de l'élaboration de ce projet de territoire qui doit aboutir d'ici 3 ans.

L'enquête sert à comprendre les modes de vie, les choix, les habitudes de consommation et de déplacements des habitants et des usagers du pays de Saint-Brieuc. Elle permet également de connaître leurs perceptions des centres-villes, des centres-bourgs, des lieux qu'ils fréquentent, de recueillir leurs avis et d'appréhender leurs attentes en matière de services, de logements, de qualité de vie et de préservation des ressources.

Contact : www.pays-de-saintbrieuc.org
scot@pays-de-saintbrieuc.org
 02 96 58 08 08 - @PAYS_SB



BREIZH GO

Il convient dès à présent d'organiser la prochaine rentrée et notamment de compléter le dossier de transport scolaire.

Pour connaître toutes les lignes de transport de la commune, je vous invite à consulter le site internet www.tub.bzh (onglet Réseau/Lignes et sélectionner la commune sur la liste déroulante. Il est également possible d'effectuer une recherche par établissement scolaire). Vous trouverez en pièce jointe un dossier que vous pourrez retourner en mairie : une boîte aux lettres prévue à cet effet se trouve à l'accueil. Une collecte des dossiers est programmée les 25 juin et 16 juillet (paiement par chèque ou prélèvement).

Pour tout renseignement complémentaire, la plateforme téléphonique AlloTUB est à votre disposition au 02 96 01 08 08 (ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 17h).



Bien plus que le bus !

CONTRAT D'ABONNEMENT ANNUEL

PIÈCES À FOURNIR :

- 1 photo d'identité récente,
 - 1 pièce d'identité valide de l'abonné ou le livret de famille,
 - 1 RIB si paiement en prélèvement et le mandat SEPA complété et signé.
- Attention : si démarche réalisée en agence, la présence du titulaire du compte, en cas de prélèvement automatique, est obligatoire.**

MERCI DE REMPLIR LE FORMULAIRE EN MAJUSCULES

PHOTO D'IDENTITÉ

Format officiel 3,5 x 4,5 cm

Je note mes noms et prénoms au dos de la photo

L'ABONNÉ(E) :

NOM : PRÉNOM :
 DATE DE NAISSANCE : / /
 ADRESSE :
 CODE POSTAL : COMMUNE :
 TÉLÉPHONE :/...../...../..... PORTABLE:/...../...../..... MAIL :

REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ENFANT OU PAYEUR : (SI DIFFÉRENT DE L'ABONNÉ(E))

PÈRE MÈRE TUTEUR AUTRE À PRÉCISER :
 NOM : PRÉNOM :
 DATE DE NAISSANCE : / /
 ADRESSE : (SI DIFFÉRENTE DE L'ABONNÉ(E))
 CODE POSTAL ET COMMUNE : (SI DIFFÉRENTS DE L'ABONNÉ(E))
 TÉLÉPHONE :/...../...../..... PORTABLE:/...../...../..... MAIL :

Partie à remplir uniquement pour les SCOLAIRES

SCOLARITÉ DE L'ABONNÉ(E) POUR L'ANNÉE 2021-2022 :

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE* :
 COMMUNE DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE* :

TRAJET* : je note ci-dessous l'arrêt de montée et de descente le plus proche si je le connais. Sinon je consulte les fiches horaires par établissement scolaire sur www.tub.bzh. (Rubrique : Réseau > Lignes > Établissement scolaire).

	LIGNE(S)*	ARRÊT DE MONTÉE*	ARRÊT DE DESCENTE*
Trajet domicile/école			
2ème trajet, (ex. : garde alternée...).			

* Champs obligatoires, tout dossier incomplet sera retourné.

MODE DE RÈGLEMENT :

- AU COMPTANT PAR CHÈQUE (À L'ORDRE DE «SBAA TUB»), PAR CARTE BANCAIRE OU ESPÈCES.
- PAR PRÉLÈVEMENT (JOINDRE UN RIB)

J'autorise Baie d'Armor Transport à m'envoyer des informations sur le réseau TUB (déviations, alertes intempéries, dates de TUB TOUR nouveautés du réseau par courrier, email ou sms)*.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués.

NOUVEAUTÉ : ALERTE INFO TRAFIC.

Pensez à vous inscrire sur www.tub.bzh

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente en vigueur au moment de la souscription de l'abonnement et les accepter dans leur intégralité (CGV disponibles sur www.tub.bzh).

* Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique à usage unique de Baie d'Armor Transport. Conformément aux dispositions de la loi «informatique et libertés» du 06/01/78, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service AlloTUB au 02 96 01 08 08.

À Le / /

Signature

SENSIBILISATION

**NE RIEN
JETER
LA MER
COMMENCE
ICI**



Communiqué de presse



04/02/21

Les bons gestes en faveur de nos rivières

« La mer commence ici »

Saint-Brieuc Armor Agglomération se préoccupe de la qualité de l'eau dans toutes ses dimensions : protection des milieux aquatiques, collecte et traitement des eaux usées, gestion des eaux pluviales.

1. L'eau, un bien commun à préserver

En matière de préservation de la qualité de l'eau, le programme « Bassin Versant » est porté par la direction de l'eau de Saint-Brieuc Armor Agglomération, sur les territoires du Gouët, de l'Anse de Yffiniac et de l'lc qui représentent 54 000h répartis sur 40 communes.

Ce programme vise à protéger et à restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Il s'élabore en lien avec le Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux (SAGE) de la Baie de Saint-Brieuc. Des actions sont menées tout au long de l'année, tant auprès des collectivités locales, du monde agricole que des particuliers.

2. Le réseau d'eaux pluviales : une connexion directe à la rivière...et à la mer

Le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération est régulièrement confronté à des pollutions de ses cours d'eau, consécutives à des déversements de produits polluants directement dans les avaloirs de ses réseaux d'eaux pluviales.

UN AVALOIR, c'est quoi ?

Indispensables à la collecte des eaux de pluie, les grilles d'évacuation, appelées avaloirs, recueillent les eaux de ruissellement au bord des routes et des trottoirs et permettent d'éviter les inondations. Des eaux qui s'écoulent ensuite directement dans nos rivières.

Les avaloirs se situent sur la chaussée, en zone très ou peu urbanisée. Trop souvent, ils servent à l'évacuation de nos eaux sales qui finissent dans les rivières. Ces pollutions causent des mortalités importantes sur la faune aquatique et représentent un danger pour la santé humaine.

Un sondage, réalisé en 2017, indique que 60% des usagers ignorent que les eaux qui sont collectées par les avaloirs sont rejetées sans traitement dans la rivière.

• Pollutions directes

Les détergents, ciment, enduits, peinture, l'huile de vidange, désherbants, mégots... comptent parmi les principales sources de pollutions.

BRAVO A NOS AGENTS TECHNIQUES COMMUNAUX

Un petit mot spécial pour nos agents techniques communaux, sous la houlette de Bertrand Gentric, qui font un travail extraordinaire pour que notre commune s'embellisse tous les jours. En étant zéro phyto, le travail à réaliser est énorme et ils le font de manière exemplaire. Ils gèrent également les systèmes d'écopaturage avec la gestion des moutons et nous développent des systèmes ingénieux comme les toilettes sèches des jardins partagés.

Quand vous les croisez, n'hésitez pas à les remercier pour le travail réalisé.

PETITS RAPPELS



Réglementation et rappel des horaires concernant le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30 les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein-air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles d'occasionner un bruit ou une vibration intense et perturbant le repos ou la tranquillité des voisins, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente ou de travaux agricoles ne pouvant être réalisés durant la journée.

ÉTAT CIVIL

Voici l'Etat-Civil depuis le 1^{er} septembre 2020.

NAISSANCES

- 08 avril 2021 - SZYSZKA Sharleen
- 09 avril 2021 - LE BAIL Sacha
- 27 avril 2021 - LHUAIRE Noé

MARIAGES

- 05 septembre 2020 - LE PAN Romain et SÉRANDOUR Isabelle
- 03 octobre 2020 - BERTIN Yann et GODEC Gwenaëlle
- 17 octobre 2020 - LHUAIRE Justin et LANDREIN Nathalie
- 21 novembre 2020 - LAMOUREUX Thomas et PHILIPPE Sarah

DÉCÈS

- 20 octobre 2020 - DENIS née MESUREUR Micheline
- 03 novembre 2020 GUILLERMET François
- 09 décembre 2020 LALLAIN Jean-François
- 16 mars 2021 - GOUPIL François
- 13 avril 2021 - GICQUEL Yves



**Plomberie
Electricité
Chauffage**

Installation, Dépannage
Mise en conformité
Neuf & rénovation
Création, modification
Salle de bains
Cuisine...

ARTISAN

Yann HADDAD

7 rue de la froideville
22410 Tréveneuc

06 22 41 28 87
02 96 65 29 32



TAXI

Proxi-Trans
Ambulance
* VSL *

Une équipe de professionnels
à vos côtés

02 96 70 67 00
Votre ambulancier Sud Goëlo

Margot Veenendaal Artiste plasticienne



Cours peinture et arts plastiques
adultes et enfants tous niveaux et techniques

margot-veenendaal.blogspot.fr
M. 06 5 29 58 88

Artistes
L'atelier de Margot

Bar - Tabac

TOUSEGRU!



Le Bar Tabac TOUSEGRU vous propose une gamme variée de produits et services :

TABAC, Jeux FDJ (grattage, loto, euromillions, parions sport), Presse (hebdomadaires et quotidiens : Ouest France, Presse d'Armor), Timbres poste, timbres discaux et timbres amendes (dématérialisés), tickets TUB (coupons 10 voyages, coupon journée, coupon Pass Tribu), recharges téléphoniques (Orange, Bouygues, SFR, etc.), recharges monétiques (Pausafe card, ticket Premium, ticket Amazon, etc.), recharges multimédia (Playstation, X box, Google play, etc.), jeux de fléchette connecté.

4 place du Bourg - 22410 Tréveneuc www.facebook.com/Tousegru

Albizia Paysage
SARL



LUCAS Frères

Entretien parcs et jardins

06 03 97 51 47
22410 TREVENEUC



SERVICES À TRÉVENEUC

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque est animée par une équipe de bénévoles. Vous pouvez tout à fait rejoindre l'équipe. Passez les voir car des animations s'y passent durant toute l'année : coins des lecteurs, contes pour les enfants. Venez découvrir notre bel espace.

Téléphone : 02 96 33 73 98

(aux heures d'ouverture de la bibliothèque)

Horaires d'ouverture

Mercredi : 16h – 18h30

Samedi : 10h – 12h

Fermeture la veille des jours fériés et les jours fériés.

MAIRIE

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h.

Tél : 02 96 70 84 84

Fax : 02 96 70 96 63

Site web : www.treveneuc.fr

Courrier : mairie@treveneuc.fr

Agence postale communale

Du lundi au samedi de 9h à 12h (ouverte le mardi de 10h à 12h).

Tél : 02 96 70 84 83

MARCHÉS

- Lundi : Saint-Quay Portrieux (port)
- Mardi : Etables sur Mer
- Mercredi : Plouha
- Jeudi : Binic
- Vendredi : Saint-Quay Portrieux
- Samedi : Saint-Brieuc
- Dimanche : Etables sur Mer

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Etables sur mer

du lundi au samedi d'avril à octobre :

8h30-12h / 13h30-18h

De novembre à mars :

9h-12h / 13h30-17h

Fermé le 1^{er} mardi du mois et jours fériés. Déchetterie de Plouha ouverte les mardis.



Travaux Publics du Goëlo

LE PERDU Fils

4, rue Kerihouet
22410 TRÉVENEUC

- Terrassement
- Assainissement
- Nettoyage de terrain (gyrobroyage)
- Vente et livraison de terre végétale
- Négoce granulats
- Location d'engins avec chauffeur

06 62 28 86 17
02 96 70 54 15

COUVERTURE - ZINGUERIE - ÉTANCHÉITÉ
Neuf - Rénovation - Entretien

Gérard GUÉGAN

23, rue du Châteaugnier **PLOURHAN**
02 96 71 95 71

Location saisonnière

FRION Colette

32 rue de Kercadoret

06 08 54 35 72

LES ESTIVLES DE TREVENEUC

PROGRAMME DES FESTIVITES

DATES A RETENIR

18 JUIN : CONCERT ROCK MARTINS + BLACK DUCK
PLACE DU BOURG

26 JUIN : CONCERT SAXO PAR OPEN MUSIC
A L'EGLISE DE TREVENEUC

27 JUIN : PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

04 JUILLET : VIDE GRENIER / PLACE DU BOURG par la
SOCIETE DE CHASSE

17 JUILLET : ESTIVALES SPORT NATURE
COURSES +VTT ET ANIMATIONS SUR PLACE
PORT GORET avec l'association RUN&BIKE TREVENEUC,
la commune et le comité des fêtes

25 JUILLET : PARDON DE SAINTE ANNE / SAINT MARC
par les AMIS DE LA CHAPELLE

30 JUILLET : AVIS DE GRAND FRAIS + MOULES FRITES
/ PLACE DU BOURG avec le COMITE DES FETES

02 AOUT : CONCERT FLUTE PAR DUO ARRIN
A LA CHAPELLE SAINT MARC

**27/28/29 AOUT : JAZZ O CHATEAU / TREVENEUC-
SAINT QUAY** par l'association QUAND LE JAZZ EST LA

